

BRUNO BLANCKEMAN
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3
bruno.blanckeman@univ-paris3.fr

De la publication littéraire du XXI^e siècle éditée ou reconnue en France et en français par les instances de légitimation, quelles tendances thématiques, stylistiques ou autres, - exemples à l'appui -, peut-on déjà assurément dégager et caractériser ?

Il est délicat d'identifier comme propres au seul XXI^e siècle - deux décennies dont l'une encore en cours - des dynamiques culturelles et des dominantes esthétiques spécifiques : elles se développent au mieux depuis les deux dernières décennies du siècle précédent. La *légitimation* même d'une œuvre en tant que telle suppose par ailleurs un temps du « devenir-œuvre », d'ouvrage en ouvrage, qui, sauf exception, excède la décennie et demie et que certains éléments, pour ce qui concerne la légitimation universitaire, permettent de mesurer : nombre de thèses, colloques, monographies, inscription dans des programmes de licence, retombée dans ceux de l'enseignement secondaire. Le stade antérieur à cette légitimation, celui qui nous préoccupe plus directement, serait davantage celui de la *reconnaissance*, c'est-à-dire du pari sur cette légitimation, qui se marque par l'accompagnement bienveillant de telle ou telle démarche ou pratique littéraire sous forme d'articles, d'inscription dans un programme de séminaire, de mémoires : d'un ouvrage à l'autre d'un « jeune » auteur, on mesure ainsi *in vivo* l'art et la capacité de faire œuvre sur le long terme, quand bien même cette durée est difficilement chiffrable en termes d'années. C'est, en 2016, ce qui est en train de se jouer par rapport à des œuvres comme celles de Laurent Mauvignier ou de Maylis de Kerangal, qui sont à la charnière de la reconnaissance et de la consécration, comme ce fut le cas à la fin du XX^e siècle pour celles, entre autres, de Pascal Quignard ou Pierre Michon.

L'absence de césure de fait propre à un changement mécanique de siècle, l'irréductibilité d'une approche évaluative globale à quelque unité de mesure strictement arithmétique, ne doivent toutefois pas occulter des évolutions dans les tendances observables depuis le début des années 1980. Une génération « tournant de XXI^e

siècle » existe bel et bien, qui enrichit, stimule, détourne des phénomènes littéraires en cours. Mais en littérature comme en art et en sciences, s'il est des périodes fastes et des années riches, il n'existe pas de temps-zéro. La représentation du monde du travail en temps de crise, de la casse sociale et des dérives individuelles, caractérise d'emblée une certaine tendance romanesque des années 80 (François Bon, Jacques Serena) : des écrivains comme Thierry Beinstingel, Eric Reinhardt, Philippe Vasset la déplacent depuis le début du XXI^e siècle à l'aune du « roman d'entreprise ». La question de la responsabilité propre à celui ou celle qui écrit et de son *implication*, à défaut de son engagement, au nom d'une éthique et d'un rapport réaffirmé au politique, est définitoire d'œuvres comme celles d'Annie Ernaux ou Olivier Rolin : on la retrouve, formulée autour d'autres enjeux, dans celles de Nicole Caligaris et Arno Bertina quand ils abordent la question des migrants et des sans-papiers, de Yannick Haenel, pour ne citer que lui, quand il fait valoir un droit de regard porté sans compromission sur l'Histoire des années sombres, la Seconde Guerre mondiale, par la génération qui est la sienne (mais il fait ainsi involontairement écho à l'irrévérence politiquement incorrecte du Modiano des premiers romans et suscite lui aussi, à quarante ans d'écart, le courroux des statues du Commandeur détentrices de la mémoire officielle).

L'avènement de l'autofiction, dans ses multiples modules, est un fait marquant la fin des années 1970 qui se noue alors autour de la mémoire contrariée de la déportation (Doubrovsky, Perec) ou de la formulation d'un indicible intime à laquelle elle tient lieu de paradigme (Guibert et le sida) : elle connaît au début du XXI^e siècle un déplacement manifeste avec son appropriation par les écrivaines d'une génération post-féministe (Marie Darrieussecq, Christine Angot, Camille Laurens, Chloé Delaume, Virginie Despentes) qui y forment autant de scénographies intimes affolant leur supposée « identité ».

L'autofiction, qui s'est imposée au XXI^e siècle avec le succès que l'on sait, constitue par ailleurs l'épiphénomène d'un phénomène plus général marquant les années 1980 : l'implosion du modèle autobiographique en pratiques distinctes. Le récit transpersonnel, autre de ces pratiques qui caractérise le Michon des *Vies minuscules* ou de Rimbaud le fils, le Bergounioux de *La Maison rose*, l'Ernaux de *La Place* ou *Une femme*, en est aussi la résultante. À leur manière Emmanuel Carrère, Philippe Forest, Mathieu Riboulet, Edouard Louis en redéfinissent la donne et redistribuent les cartes au

XXI^e. Un XXI^e siècle qui commence donc au XX^e, dont on se souvient qu'il naquit lui-même entre *Les Cahiers d'André Walter* (1890) et *Du côté de chez Swann* (1913).

Est-il légitime d'attendre de la critique que s'estompent les distinctions taxinomiques d'usage entre « littérature française » et d'autres figurations littéraires (notamment francophone, beure, migrante, etc.) qui voient le jour en contexte hexagonal ?

Distinguos ? Le terme suppose déjà sa réponse, avec laquelle on peut ne pas être en plein accord... Dans les organigrammes des universités, les enseignements en « langue et littérature française », selon la taxinomie disciplinaire de rigueur, voisinent avec ceux des littératures comparées et, de plus en plus souvent, des études en littératures francophones. Mais que désigne-t-on au juste aujourd'hui par l'expression « littérature française » ? Un label culturel de qualité permettant de gratifier une tradition et un savoir-faire aguerris au fil des siècles, à l'image du foie gras, du champagne et du brie de Meaux ? Qui postulerait encore sérieusement une quelconque supériorité de la France en matière littéraire sinon peut-être, par son envers, des essayistes dépressifs tenant le discours de la déploration et s'émouvant du péril qui menace notre littérature nationale ? En quoi l'expression de « littérature française », qui désigne une littérature parmi d'autres, est-elle gênante ? Forçons légèrement le propos. Parler de « littérature française » aujourd'hui, ce n'est pas entonner le chant du coq gaulois, mais au contraire faire acte de conscience relative : il est une littérature française comme il est une littérature allemande, italienne, espagnole, russe, chinoise etc., définie par son appropriation d'une langue, d'un imaginaire collectif et par son assise culturelle dans un pays donné, la France. Quand je préfère le relatif – la littérature française, ou suisse, ou moldave, etc. - à l'absolu – la Littérature -, j'évite d'affecter l'univers à mon seul seuil.

Il me semble donc qu'il s'agit d'un faux débat. Quelques remarques complémentaires, à ce sujet. Au regard de son histoire la plus dynamique, la littérature française s'est souvent constituée en temps réel comme une littérature antifrançaise, faisant violence à la langue normative pour la régénérer, la doter d'un élan insurrectionnel ou d'une puissance visionnaire agissant en retour sur l'idéologie nationale, langue qui se voulut tour à tour ou tout à la fois éruptive, fractale, séminale, mineure... C'est par cette force qui va, qui transgresse les frontières de la langue

standard, dérouille les automatismes, que cette littérature a su s'imposer à travers les siècles avec Rabelais, Diderot, Hugo, Rimbaud, Genet, Duras, Simon, Guyotat, Ferré, Novarina, Volodine, Chloé Delaume, ces superbes apatrides de France... Ce sont les lendemains de cette germination subversive, de cette énergie verbale/vitale qui portent aujourd'hui, par exemple, la langue d'une Linda Le, d'un Quignard, d'un Vuillard, ce qu'il disent du monde, au-delà des frontières, l'une de la mémoire d'un pays d'origine (Le Vietnam dans *Les Trois Parques*), l'autre d'une bibliothèque où l'antiquité latine voisine avec l'Orient dans l'espace sans frontières et dans l'indiscipline des Lettres, le troisième une mémoire active de la chose coloniale européenne. Littérature française, oui, mais tangente par le monde et en répercutant le tumulte par sa propre histoire.

Deux dérives idéologiques contraires me semblent devoir alors être évitées. La première est celle qui consiste à vouloir en finir avec la mesure du pays, dans un XXI^e siècle qui voit s'accélérer pour le meilleur et pour le pire les phénomènes de mondialisation : c'est occulter l'unité de saisie élémentaire propre à une histoire collective qui n'est pas la même – pas tout à fait, pas complètement ou pas du tout la même - d'un pays à l'autre. Récits et romans, essais et théâtre s'en font la conscience vive, en France, aujourd'hui, parfois à la loupe, chez des écrivains qu'on ne peut guère soupçonner de pratiquer le lever au drapeau (Begaudeau / Bertina / Rohe : *Une année en France*). Si cette histoire est interdépendante de phénomènes géopolitiques internationaux, elle se vit et s'éprouve de prime abord *sur le terrain*, dans un pays, une ville, un quartier, un immeuble ou une maison, des rues, des lieux urbains ou ruraux ou péri-urbains, voire dans des non-lieux situés, en l'occurrence, en France. Lisons et relisons *Le Dépaysement* de Jean-Christophe Bailly. Regardons et re-regardons *Les Habitants*, film de Raymond Depardon.

À cette dérive par vaporisation mondialiste, dont le manifeste en faveur d'une littérature-monde a montré il y a une dizaine d'années combien d'ambiguïtés elle pouvait recouvrir et qu'illustre aussi le terme de « francophonie », par son usage devenu amorphe à trop circuler à flux tendus, correspond une dérive contraire, par sectorisation identitaire : roman beur (qui n'a pas duré plus longtemps que le terme lui-même, associé à une séquence historique et des réalités politiques précises), écriture féminine (quelle écrivaine pour revendiquer encore cette étiquette ?), roman gay etc. Chacun sa case, un label pour tous...ou comment réinventer des catégories-compartiments alors qu'on a eu tant de mal à décoller celles, scolastiques, qui ont longtemps prévalu dans les études

littéraires - roman historique, réaliste, psychologique, sentimental etc. -, avec leur délayage de subdivisions thématiques qui en venaient à neutraliser l'idée de structure et de forme littéraires. Le fait qu'une littérature soit identifiée par la langue et le pays dans lesquels elle est composée ne pose pas problème en soi, à partir du moment où les discours d'escorte ne relèvent pas de présupposés hiérarchiques ou de complexes de supériorité nationaux. Qu'est-ce que *la littérature française* aujourd'hui ? Une littérature écrite depuis la France, parfois hors d'elle (Hélène Lenoir, Le Clézio) et qui s'invente à son échelle imaginaire, d'une œuvre à l'autre ou dans une même œuvre. Un certain rapport au monde, de l'ordre du *glocal*, cette équilibre de la mesure globale et de la mesure locale qui se pose en termes de géographie, d'action, d'appartenance à des communautés réelles ou virtuelles différentes, d'interférences historiques et de bougés planétaires, dans une langue qui joue le grand écart entre ses origines, ses exils, ses appropriations, ses métamorphoses : lire Patrick Deville, Olivier Rolin, Marie Darrieussecq, Jean Echenoz, Nicole Caligaris, Hubert Haddad, Marie NDiaye, Gérard Macé, Jean-Philippe Toussaint, Sylvie Germain... tant d'autres, encore, dont ces écrivains venus d'ailleurs qui adoptent la langue française pour notre propre aubaine : Beckett, Cioran, Ionesco, Adamov, Kundera, Tahar Ben Jelloun.

Quelles retombées les nouvelles mouvances de création littéraire suscitent-elles dans / sur la critique et la théorisation littéraires ?

Ces retombées, ou plutôt ces jaillissements, sont d'autant plus fructueux qu'en l'espace d'une génération, la littérature dite de l'immédiat contemporain a gagné droit de cité dans une université française qui ne la reconnaissait pas en qualité d'objet de recherche et de matière d'enseignement – même s'il était de bon ton que tel ou tel spécialiste d'une période noble s'encanaillât à commettre quelques lignes sur un écrivain encore partiellement vivant - , et constitue aujourd'hui auprès des étudiants, dans une période marquée par un certain reflux des études littéraires, la période la plus attractive en termes de recherche, de mémoires produits, de thèses inscrites et soutenues. On peut en cela parler d'un renversement de situation dans les hiérarchies des objets de recherche internes aux études littéraires universitaires françaises, lesquelles expriment aussi un intérêt de plus en plus soutenu pour les corpus francophones. Ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes en termes académiques et scientifiques – perte d'attractivité des périodes classiques, tassement du XIX^e et d'un

certain XX^e siècle – crée un puissant effet de stimulation théorique et critique. Lequel se mesure avant tout au panachage de ces deux enjeux qui, dans bien des études faisant aujourd’hui autorité et des travaux de recherche doctoraux, n’en font plus qu’un : une activité théorique qui ne se totalise plus en esprit de système lorsqu’elle conceptualise son objet, ce en quoi le terme de « théorisation », employé dans la question posée, s’impose avec justesse : plus expérimental, moins autoclave que celui de théorie dûment constituée. Cette théorisation se pratique en situation, depuis une activité critique s’intéressant aux degrés de formalisation organique et d’élaboration stylistique des ouvrages, aux effets de sens déductibles de texture élémentaire par l’usage de curseurs complémentaires, thématiques, topiques, herméneutiques... Fictionnalité, transitivité, agentivité, effectivité, implication, subjectivation : autant de notions qui traversent le champ théorico-critique des recherches qui se mènent actuellement en France, dans plusieurs pays d’Europe, au Canada anglophone et francophone, parfois aux États-Unis, non pas *in abstracto* mais autour d’un certain nombre d’œuvres-clés qui, d’Ernaux à Carrère ou de Modiano à NDiaye, constituent un révélateur en temps réel des devenirs de la littérature narrative. À côté de ces œuvres-clés, d’autres tendent à s’imposer, plus ponctuellement parce que plus récentes, elles restent encore en partie à écrire - Marie-Hélène Lafon, Mathias Enard, Tanguy Viel... Mais s’il fallait rassembler de manière synthétique ces premières retombées, j’en citerai une, déjà distinguée dans ma réponse à la première question, et commenterai une deuxième qui tend peut-être à s’imposer comme une nouvelle ligne de fracture esthétique et, plus résolument, un nouveau cadre institutionnel de recherche.

1. Les recherches portant sur la mutation de l’autobiographie et des mémoires, leur essaimage en formes singulières, parfois éclairées par des approches anglo-saxonnes issues des *gender studies* (trauma studies, feminist studies, gay studies) lorsque, ne réduisant pas le texte littéraire à l’état de simple témoignage référentiel, elles fondent au contraire leur postulat sur une approche sémiotique, rendant compte de l’invention d’une énonciation singulière, d’une signature, d’une crypte par le style. Cet essaimage ne se limite pas au développement de l’autofiction, mais se déploie en une arborescence d’expériences distinctes dont plusieurs relèvent d’une narration transpersonnelle (*cf.* question 1), pratique dont l’initiatrice, sans qu’elle emploie ce terme, semble avoir été Marguerite Yourcenar avec les trois tomes du *Labyrinthe du monde* publiés entre 1974 et 1988. Dans une France où triomphent alors, dans la littérature populaire, les

mémoires de Marcel Pagnol, dans la littérature « savante » le cycle des mémoires de Simone de Beauvoir (dernier tome publié en 1972), les vrais-faux mémoires de Yourcenar, où elle n'apparaît qu'enfant dans le dernier tome mais s'invente et se met en scène comme narratrice-démiurge recourant à différents modèles littéraires et une démarche délibérément transdisciplinaire entrecroisant des méthodes et savoirs empruntés à l'histoire, l'archéologie, la métaphysique, la géographie pour mieux reconstituer ses lignages maternels puis paternels depuis la Renaissance, ce sont autant les pratiques du récit transpersonnel que l'exofiction qu'elle expérimente en pionnière. Ses mémoires sont contemporains, à quelques années près, des premiers textes d'Ernaux, Michon, Bergounioux, Rouaud et il est, dans certaines expansions biographiques coulées tour à tour dans la structure du roman historique (exil des ancêtres nobles au temps de la Révolution), du roman de mœurs (portrait des classes dirigeantes opportunistes au temps du Second Empire), du récit de voyage (grand tour européen du grand-père paternel), du roman d'aventure (errances géographiques, sentimentales, sociales du père) un avant-goût de biofiction et d'exofiction.

2. Les recherches portant sur la distinction fiction/non fiction, qui redistribue les paramètres définitoires du littéraire à côté de l'hégémonie traditionnelle du roman, selon des critères distinguant récit et roman, écriture véridictionnelle et écriture romanesque, narration factuelle, ou testimoniale ou archivistique, et narration fictionnelle. Si cette distinction a pu être naguère, sous une autre forme, l'apanage des défenseurs de l'autobiographie désireux de la penser comme forme littéraire à part entière, à une époque où elle était condamnée pour son égocentrisme supposé (Lejeune, Lecarme), elle recouvre aujourd'hui une volonté de penser la qualité du texte littéraire dans toute sa coextension, sa porosité avec des documents insérés dans le récit ou des textes issus de disciplines traversées parfois à leur insu (ou leur indignation) par du littéraire (sociologie, histoire), et plus encore, sa redéfinition depuis un refus argumenté de tout effet de fiction intentionnel. En jeu dans cette approche, par la tension ainsi orchestrée entre une conception intégrationniste et une conception sécessionniste du littéraire, et par-delà celle des échelles de valeurs propres aux seules pratiques littéraires (prescription ou proscription du roman), l'autonomie de la littérature en tant que discipline culturelle. La fiction en serait-elle l'emblème et le roman le pré-carré, par distinction avec des genres limitrophes plus aisément annexés (essais, récits de soi) ? Parmi les critiques-théoriciens les plus récents qui s'intéressent à la littérature depuis un

autre champ académique, un historien –Patrick Boucheron – et un sociologue – Ivan Jablonka, dont le récent article en faveur d’une « recherche du vrai » qui « deviendrait l’un des critères de la littérature » en recourant à des méthodes non littéraires comme les enquêtes ou l’interpolation de documents (« Le Troisième continent », *Feuilleton*, octobre 2016), trouvent de nombreux échos dans un certain nombre d’œuvres en cours (Annie Ernaux, Patrick Deville, Michel Houellebecq, Olivier Rolin, Emmanuel Carrère, Didier Daeninckx, Chloé Delaume, Jean Echenoz, Jean Hatzfeld, Eric Vuillard)... et, par anticipation, dans les non moins nombreux travaux théorico-critiques que ces œuvres, s’intéressant au bougé des marqueurs et identités du littéraire, ont déjà suscités depuis deux décennies dans le champ international des études littéraires de l’immédiat contemporain. Bémol : gare à ne pas toutefois vider le bébé avec l’eau de bain. La fiction romanesque en bonne et due forme n’a rien perdu de sa diversité, de sa créativité, de Chevillard à Houellebecq comme de Pierre Senges à Philippe Vasset.